



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SAÔNE-ET-LOIRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°71-2017-054

PUBLIÉ LE 23 JUIN 2017

Sommaire

DDT

71-2017-06-23-001 - Arrêté portant renouvellement de la commission locale d'amélioration de l'habitat de Saône et Loire (4 pages)

Page 3

DDT

71-2017-06-23-001

Arrêté portant renouvellement de la commission locale
d'amélioration de l'habitat de Saône et Loire

PRÉFECTURE DE SAÔNE-ET-LOIRE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES**

Service Habitat
Unité amélioration du parc privé et
renouvellement urbain

Le préfet de Saône-et-Loire,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite

ARRÊTÉ
portant renouvellement de la Commission locale d'amélioration
de l'habitat de Saône-et-Loire

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment son article R321-10,
Vu le décret n° 2017-831 du 5 mai 2017 relatif à l'organisation et aux aides de l'Anah, modifiant la composition de la Commission locale d'amélioration de l'habitat (CLAH),
Vu les propositions des différents organismes consultés,
Sur proposition du délégué adjoint de l'ANAH dans le département,

ARRETE :

ARTICLE 1 :

La Commission locale d'amélioration de l'habitat de Saône-et-Loire est constituée ainsi qu'il suit :

A/ Membres de droit

- le délégué de l'agence dans le département ou son représentant, président ;

B/ Membres nommés

1. en qualité de représentants des propriétaires :

Chambres Syndicales des Propriétaires Immobiliers – CSPI (UNPI)

Membre titulaire

Mme Nicole BONNET UNPI 71
Chambre syndicale des propriétaires et copropriétaires de Mâcon
1038 avenue De Lattre de Tassigny
71000 MACON

Membre suppléant

M. Serge BONNOT CSPI de la CCM
52 rue des Martyrs de la Libération
71200 LE CREUSOT

2. en qualité de représentant des locataires :

Membres désignés par l'Union Départementale des Associations Familiales de Saône-et-Loire UDAF

Membre titulaire

Mme Marie-Andrée CARLOT
62 rue du Bourg
71880 CHATENOY LE ROYAL

Membre suppléant

Mme Marie-Elyse MEHU
Le Voisinet
71850 CHARNAY LES MACON

3. en qualité de personne qualifiée pour ses compétences dans le domaine du logement

Membres désignés par l'ADIL de Saône-et-Loire

Membre titulaire

Mme Marie-Christine BIGNON
13 rue Gabriel Jeanton
71000 MACON

Membre suppléant

Mme Sandrine MARCAUD
13 rue Gabriel Jeanton
71000 MACON

4. en qualité de personne qualifiée pour ses compétences dans le domaine social

Membre désigné par l'ISBA de Chalon sur Saône

Membre titulaire

M. Joseph SASSONIA
1 rue Gauthey
71100 CHALON-SUR-SAONE

Membre désigné par l'association « LE PONT »

Membre suppléant

M Gilles VULLIN
Association Le Pont
80 rue de Lyon
71000 MACON

Membres désignés par le conseil départemental

Membre titulaire

Mme Béatrice GUENET
direction de l'insertion et du logement social
service logement social
espace Duhesme 18 rue Flacé CS 70126
71026 MACON cedex 9

Membre suppléant

Mme Valérie SERVE
direction de l'insertion et du logement social
service logement social
espace Duhesme 18 rue Flacé CS 70126
71026 MACON cedex 9

5. en qualité de représentants des associés collecteurs de l'Union d'économie sociale pour le logement

Membres désignés par ACTION LOGEMENT

Membre titulaire

Mme Pascale CHAGUE-SIEGENTHALER
23 rue Gabriel Jeanton
71000 MACON

Membre suppléant

Mme Estelle SECRET
73, grande rue Saint-Cosme
71100 CHALON-SUR-SAONE

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté prend effet à partir de sa publication au recueil des actes administratifs du département de Saône-et-Loire.

ARTICLE 3 :

Le directeur départemental des Territoires est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié aux intéressés et publié au recueil des actes administratifs du département de Saône-et-Loire.

Fait à Mâcon, le 23 juin 2017
Le Préfet,
Délégué de l'agence Anah dans le
département,

signé

Gilbert PAYET